

Programme numérique PME

Filières textile – mode – décoration

**Digitalisez vos processus
et développez vos outils
numériques** pour la
communication, le marketing et
le commercial

Formations et prestations de
conseil soutenues par

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

7 jours de formation

3,5 jours d'accompagnement

Date limite d'inscription
12 Mars 2019

Attention, nombre de places limité !

Contexte

Dire que la **digitalisation des processus** est un enjeu majeur sonne comme une évidence, en particulier pour la communication, le marketing et le commercial. Mais dans le textile comme ailleurs, le développement continu de nouveaux outils, de nouvelles méthodes et l'évolution des bonnes pratiques rendent complexes sa **maîtrise sur le long terme**. En témoigne l'émergence des marketplaces B2B, en particulier dans le secteur de l'habillement.

Les chiffres* illustrant l'importance qu'a pris le numérique dans l'activité des entreprises sont édifiants :

- ✓ 41% des entreprises françaises utilisent les **réseaux sociaux** (2017)
- ✓ L'usage de plateformes de **microblogging** et de partage de **contenu multimédia** a doublé entre 2013 et 2017
- ✓ 55% des entreprises françaises pratiquent des **achats en ligne**

Dans ce contexte, Techtera et l'ENE (Espace Numérique Entreprises) proposent un Programme numérique dédié aux entreprises textiles, afin de les accompagner dans la **mise en place et/ou le développement de leurs outils numériques en tenant compte des spécificités du secteur**.

*Sources : Le Journal des Entreprises, DGE Chiffres clés numérique 2017

Modalités d'inscription

Coût sans financement :

Coût total adhérent Techtera : 6.274€ HT

Coût total non-adhérent Techtera : 6.474€ HT

Deux modes de financement existent pour profiter du programme numérique PME textiles :

Option 1 : Programme pris en charge dans le cadre d'une formation par votre OPCA

Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCA. Dans le cas de cette option :

- ✓ **Une seule personne de l'entreprise** (non dirigeante) participe à la formation
- ✓ Les démarches sont **effectuées par l'entreprise**
- ✓ La personne participante doit **être présente à toutes les sessions** de formation

Option 2 : Programme pris en charge partiellement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les PME de la Région Auvergne-Rhône-Alpes peuvent bénéficier d'une réduction de leur coût de participation :

- ✓ Réservé aux **TPE/PME de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi qu'aux ETI** (pour les ETI, la prise en charge doit être validée par la Région)
- ✓ **Jusqu'à 3 personnes** d'une même entreprise peuvent participer
- ✓ Subvention soumise au **régime de minimis**, plus d'informations sur ce régime [ici](#) (ou nous contacter)

Coût adhérent avec prise en charge de la région : 2.100€ HT

Coût non-adhérent avec prise en charge de la région : 2.300€ HT

Conditions : PME/PMI dont le siège social ou un établissement est situé en Auvergne-Rhône-Alpes, employant moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, soit un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros et non filiale à plus de 25 % d'un groupe dont le total des effectifs dépasse 250 personnes, non engagées dans une « procédure d'insolvabilité » telle que définie dans le règlement UE 2015/848 du Parlement européen et conformément à la définition de la communication 2014/C 249/01 de la Commission européenne (paragraphe 2.2). Les entreprises souhaitant bénéficier du soutien régional doivent remplir le [dossier de candidature](#), qui devra être validé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Bulletin d'engagement

Raison sociale : N° SIRET :

Adresse :

Contact référent : Fonction :

Tél fixe : Portable :

Email :

Je confirme que l'entreprise (cocher les cases pertinentes)

- est une PME/PMI éligible au soutien régional selon les « Conditions » décrites en page 2 du document
- est adhérente du pôle Techtera à jour de cotisation pendant la durée de l'opération (2018-2019)
- n'est pas adhérente à Techtera, et s'acquitte du paiement de 200€ HT à Techtera en plus des frais d'inscription
- souhaite adhérer au pôle de compétitivité Techtera (2019)

J'inscris mon entreprise au Programme numérique PME textiles (un seul choix)

Problématique à aborder pour l'accompagnement individuel :

.....
.....

Option 1 : dans le cadre d'une formation prise en charge par mon OPCA

- ✓ Nom/prénom de la personne assistant à la formation :
- ✓ Mail :
- ✓ Téléphone :

Option 2 : dans le cadre d'une prise en charge partielle par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

- ✓ Nom, prénom, téléphone et mail des participants :
Participant 1 :
- Participant 2 :
- Participant 3 :

✓ Je remplis le [dossier de candidature](#)

Modalités de règlement :

Toute inscription est comptabilisée par ordre de réception du bon d'engagement dûment complété et du paiement adéquat mentionné en page 2.

Règlement du montant de participation à la formation par chèque à l'ordre de l'ENE – Espace Numérique Entreprise ou par virement CIC – IBAN : FR76 1009 6185 0300 0323 8590 155 – BIC CMCIFRPP

Règlement supplément non-adhérent Techtera de 200€ HT par chèque à l'ordre de Techtera ou par virement BNP Paribas - IBAN : FR76 3000 4006 2200 0101 4451 256 - BIC : BNPAFRPLPD

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature autorisée par l'entreprise

A retourner par mail ou courrier à

Techtera - Villa Créatis, 2 rue des Mûriers - 69258 Lyon Cedex 09

Contact : Lucie LAGARRIGUE

Tel : 04-20-30-28-80 – Email : mission@techtera.org

Date limite d'inscription

12 Mars 2019

Attention, nombre de places limité !